L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 16 JUIN 1893.

PETITES ANNONCES

AVIS—Un avocat en qui on peut placer toute confiance, devant visiter l'Europe, se chargera de toutes affaires d'importance qu'on voudra lui confier. S'adresser à "Avocat," aux bureaux de l'Abeille. 10 juin—6f

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, pain sucre, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

DEMANDES.

ON demande une Française pour faire le ménage d'une maison haute de Milor à des travaux de couture. Recommandations exigées. S'adresser de 10 heures à 4. Rue Prytanée, 264. 14 juin—2f

A LOUER

UNE maison meublée à Louer à la Passe Christian rue de l'Eglise. S'adresser 74 rue Dumaine 1er juin—15f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Dorothée McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,760.—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Thormeshen syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession de George Mice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,599—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Elizabeth Keller, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession de Charlotte Ahlfeldt, veuve de John Mapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,747—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. J. Rapp, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

Succession de Elizabeth Bry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,309—Division D—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'effectuer les lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Bry, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 juin—6 11 15

Succession d'Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,025—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

Succession de Nicholas J. Mery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,313—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John H. O'Connor, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juin—11 15 20

Succession d'Alexandre Faya.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,306—Division C. A Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Faya, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 juin—6 11 15

Succession d'Adolphe Jean Delcorche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,996—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau des créances (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mathilde Hanson, veuve d'Adolphe Jean Delcorche, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 juin—7 11 16

Succession de Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,968, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau des créances (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final provisoire présenté par Mme Henriette Spitz, épouse d'Alphonse Marx, et le deuxième compte provisoire présenté par Henry Chassaignac et W. Blanc III, Curateurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes et tableaux.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

Succession de Henry T. Cottam.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,042—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par H. Thom Cottam, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 juin—10 15 19

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVile du District pour la paroisse d'Orléans. No 39,144 — Division D — Ordre de Cour. A J. Randolph vs ses créanciers—Que la succession de Mme Adélaïde Lizette Rousseau est et est accepté par la Cour, au bénéfice de ses créanciers, que J. C. Le Bourgeois soit nommé pour représentant des créanciers absents, et il est ordonné que une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée pardevant Frederick Zengel, notaire, à son bureau No 49 rue Camp, en cette ville, le VENDREDI, 23me jour de juin 1893, dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, dans le même No 49 et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

A Nouvelle-Orléans, 22 mai 1893.
Signé: H. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Frank Zengel, notaire.
17mai—2f au 23 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour et dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henriette Spitz, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,323.

Par la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit des preuves à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les délibérations ayant été faites en faveur de cette-ci:

Il est ordonné, négligé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 19 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final, et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spitz, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, déclarant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur payera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici mon signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en 17e jour de novembre 1892.
H. RIGHTOR, Deputé-Greffier.

L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN.

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE,

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73... CHARTRES 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de Bouilloires, etc.

James O'Rourke vs Home Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 37,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, sur les degrés du Palais de Justice, LE MARDI, 27 juin 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Au local coin de la rue Jeanne et North Peters, deux bouilloires, 60 Gallons, 2 manomètres de gaugeage, avec 42 tubes, 2" diamètre à chaque bouilleire, avec fire fronts, grate-bars, mud-drums, soupapes de sûreté, heating bars, back plates, etc.

Deux sab pit, portes, chassis, deux mercoeuse, deux chaudières en fer, deux manomètres de chemisée, un lot de fil de fer, bâd breeching, divers, etc., le tout d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs Celeste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encère public, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue de la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et appartenances, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Hélène et Mourant, conformément au plan levé par A. Pilié, arpenteur, en date du 6 juillet 1888, et enregistré au bureau du shérif civil, deux cent trente pieds de front sur Mourant sur une profondeur de 100 pieds de la rue Hélène, ce qui constitue trois pieds de front en sus de la ligne de 227 pieds de profondeur et trois pieds de front en sus de la ligne de 100 pieds de profondeur, ayant 230 pieds de front sur 227 pieds de profondeur du côté de la rue Hélène et 103 pieds de front sur 100 pieds de profondeur du côté de la rue Mourant, bornant d'un côté un lot appartenant à Mme Veuve Dufour, d'autre côté la rue Hélène, d'un bout la rue Mourant, d'autre bout un lot appartenant à Mme Veuve Dufour.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le 2 neuvième District.

Firemen's Building Association vs John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,962.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encère public, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent situé dans le 2 Troisième District de cette ville, formant partie de l'îlet borné par les rues des Remparts, St Claude, Royale et Forstall, et désigné comme l'îlet No 240, mesurant 200 pieds cent quatre vingts pieds neuf pouces de face à la rue des Remparts, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30 juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encère public, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le 6 district de cette ville (anciennement faubourg St-Joseph) paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 8 septembre 1861, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex notaire, le 22 janvier 1866, d'après lequel ledit plan le dit lot est décrit par le o d du lot borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amelia, et mesurant vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds trois pouces et deux lignes de large dans le fond trente mesures américaines.

Acquis par le défendeur par achat de D. B. H. Chaffe, d'après un acte pardevant W. Morgan Guirie, notaire, le 23 avril 1891, Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135, folio 584.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—7 14 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Hélène et Frenière, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Bourgogne.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIV LN DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hélène, Frenière, Carondelet et Dauphine, formant l'encoignure des rues Baronne et Frenière et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Frenière, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney, et de Carondelet, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 1jour de mai 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,968.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encère public, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rue Robertson, Commune, Villeré et Gironde, et mesurant, d'après un plan levé par Lucien Sanchez à l'acte d'achat de la défenderesse comme suit: Commençant à une distance de cent trente pieds (4) quatre pouces du côté des rues Robertson et Gironde.

Les dits lots mesurant chacun vingt pieds un pouce de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, les dits deux lots ayant ensemble quarante pieds de large en comptant les deux lots et ensemble trente mesures linéaires.

Acquis par la défenderesse par achat de Henry Turner d'après un acte pardevant Ferdinand Eichner, notaire, 27 octobre 1892.

Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 139, folio 343.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9 16 23 30 juil 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif, de la propriété-résidence de valeur, située sur la rue de la Nouvelle-Orléans, formant l'encoignure de la rue Hélène.

Mme Sylvanie B. Denegre vs. David Meshet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 39,200.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encère public, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Lacourse, dans le Premier District de cette ville, désigné sur le plan primitif du dit Faubourg, par le No 3 de l'îlet No 74 qui est compris entre les rues Prytanée, Melpomène, Terpsichore et St Charles, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues Prytanée et Melpomène, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent vingt pieds de profondeur, et face à la rue Melpomène, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, toutes les voies et servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAURERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 16 23 30—juil 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

14

LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian R. Johnson.

No 635—Dixième Cour de District Judiciaire, Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un arrêt de l'Hon Cour ci-dessus, daté le 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci-dessus, la propriété désignée ci-après, à savoir:

1° Trente lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Antonia St-Anthony, Galvez et Miro, désignés par les No 14 à 23 inclusivement. Les lots 14 à 24 inclusivement mesurent ensemble 250 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Antonia, sur 106 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 chacun 30 pieds de face à la rue Galvez sur 163 pieds de profondeur.

2° Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Antony, Antonia, Agriculture et Industrie.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payeront les taxes de 1892; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant S. Floyer, Req., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 6 7 14 21 28—juillet 5 6

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Reigh, de la vessie, le spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par excès antérieurs.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 122 rue du Conti; rue le Dépôt du Pays Espagnol
13 déc 92—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE D'ETE

Evénement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39,027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur, il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage:

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Marches Magasins et Gravier, désigné comme lot No 12 sur un plan de C. D. Zimpe, mesurant 21 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 114 pieds 1 pouce 2 lignes de face à la rue Gravier, entre lignes parallèles, de 10 pieds. Ensemble avec tous les bâtiments, etc., qui s'y trouvent, consistant en un bâtiment en briques de chez à gauche, situé dans un quartier central, désigné par le No 58 de la rue du Camp, loué à la Thomas Insurance Publishing Company, à raison de 30 piastres A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 21 à 25 rue Conti—
2 grands réservoirs, 2 pompes (Juliet & Orrison, Chicago), 1 chaudière à surface bouillante (bbl scrubber), 1 bouilloire (40 H. P.), 1 machine (19 H. P.), 1 lot de courroies, arbres de couche, etc., 1 lot de matériel de bureau, 1 lot de machines à composer, 1 lot de coffres-forts, 1 lot de machines à imprimer, 1 lot de machines à coudre, etc., 1 lot de machines à composer, 1 lot de machines à coudre, etc.,